no ab

68e Année. T. 136. N° 42-43 — 21-28 Octobre 1951

LE

PROGRÈS AGRICOLE

ET VITICOLE

« Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès Agricole et Viticole* et comme le *Messager agricole* qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. »

Henri Baudrillart, Membre de l'Institut. — *Populations agricoles de la France* (Midi). Paris 1893, p. 270

COMMONWEALTH MYCOLOGICAL INSTITUTE
29 OCT 1951

Direction et Administration : 1bis, rue de Verdun. -- MONTPELLIER

DIRECTION

—

G. BUCHET **J. BRANAS**

COMITE DE REDACTION

—

L. ALABOUVETTE **R. LACOMBE** **J. MILHAU** **E. NÈGRE**

AVEC LE CONCOURS

de Professeurs de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier, de Directeurs des Services agricoles de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques et d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

Secrétaire général . E. DE GRULLY, Ingénieur agricole

LE PROGRES AGRICOLE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

ET FORME PAR AN

2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS

●

PRIX DE L'ABONNEMENT :

UN AN : FRANCE : 1100 Frs — PAYS ÉTRANGERS : 1500 Frs

LE NUMÉRO : 40 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE : 30 FRANCS

●

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS, les ABONNEMENTS, et les ANNONCES

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

1 BIS, RUE DE VERDUN — MONTPELLIER

C.C.P. : 786 MONTPELLIER TÉLÉPH. 59-76

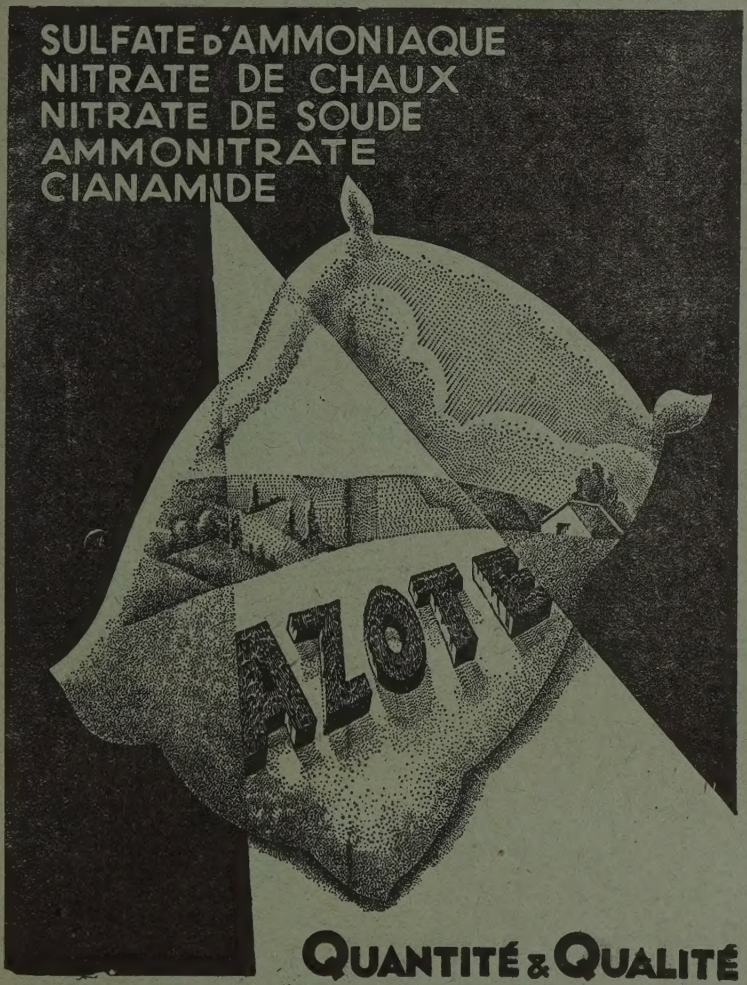

QUANTITÉ & QUALITÉ

Syndicat Professionnel
de l'industrie des Engrais azotés

Bureau de renseignements
agricoles

6, Boul. de l'Observatoire - Montpellier - Tél. 70-23

LA LITTORALE

BÉZIERS

64me Année — Nos 42-43 21-28 Octobre 1951

LE PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

J. Branas. — Chronique. — Le comportement des jeunes vignes. 245
— — Autres problèmes. 247
A. Pirovano. — Production de nouvelles variétés de raisins de table. 249
B. A. Samarakis. — XXIme Session de l'O.I.V. *(fin)*. 253
Pierre de Boixo de Méritens. — Tribulations d'un colon de l'Ouerrha 260
Questions diverses. — **André Prax.** Nouvelle fixation du salaire minimum garanti en agriculture. 265
V. C. On commence à récupérer le grisou et à l'utiliser. 265
Informations. — Le mouvement des vins en septembre. — Nouvelles de la récolte. — Cours d'œnologie. — Ecole régionale d'Agriculture de Marmillat, à Lempdes (P.-de-Dôme). . 267
Bibliographie. — La défense des plantes cultivées, par H. Faes, M. Staehelin et P. Bovey. 268
Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

Le comportement des jeunes vignes

Au mois d'août dernier, j'avais essayé de rappeler quelques-unes des causes d'insuccès dans l'établissement des jeunes vignes par greffage sur place.

M. Valeix me communique les excellentes observations ci-après :

« Ayant lu avec le plus grand intérêt votre article paru dans *Le Progrès agricole et viticole* du 19-26 août, je me permets de vous faire part des observations que j'ai été amené à faire à la demande de plusieurs propriétaires de la commune de Ginestas.

« Ces observations remontent au 2 août écoulé ; elles intéressaient uniquement des greffes de Carignan sur 161-49, greffes à la Cadillac, toutes effectuées fin août-début septembre 1950.

« Ces greffes présentaient les caractéristiques suivantes :

« 1° Excellent pourcentage de reprise, de l'ordre de 95 à 97 %.

« 2° Végétation vigoureuse jusqu'à fin juillet. Sortie abondante, voire même très abondante au regard du très jeune âge des greffons. Nous avons compté, en un excellent tènement, jusqu'à

quatre grappes par pied et développées comme en la meilleure vigne adulte de Carignan.

« 3° Dans la semaine qui a précédé notre visite : apparition du *rougeau* sur environ 10 % des greffes. Au jour de notre visite, une partie des greffes atteintes de rougeau étaient mortes, totalement desséchées. Cette mortalité intéressait surtout les greffes portant les plus belles grappes.

« Toutes les greffes atteintes de rougeau se signalaient *par une soudure incomplète.* Dans la majorité des cas, la soudure s'était faite sur une seule face du greffon — plus rarement à son extrémité ou sur un de ses bords seulement.

« 4° Le tissu de soudure était volumineux, débordant, mais moins ferme, moins lignifié que celui des greffes effectuées en février-mars 1950.

« Quelques soudures présentaient un décollement partiel, de date récente, provoqué par le vent qui a soufflé souvent et de façon violente au printemps et au début de l'été.

« 5° Malgré un affranchissement déjà avancé des greffons (2-3 racines bien développées) ceux-ci n'avaient pas encore été *sevrés.* Les viticulteurs intéressés croyaient, sans en donner d'explication, à la nocivité d'un sevrage précoce.

« 6° Lorsque l'on décapite les greffons atteints de rougeau, on s'aperçoit que souvent le bois du sujet est sec. Nous avons fait arracher des porte-greffes dont les racines même étaient déjà sèches.

« L'apparition du rougeau et le dépérissement consécutif des greffes seraient ainsi provoqués par deux causes :

« 1° l'affranchissement du greffon,

« 2° l'imperfection de la soudure,

la charge excessive des greffes pouvant être considérée comme une cause exagérante, mais non provocante.

« Il resterait à établir la part des responsabilités qui incombent à l'affranchissement du greffon et à l'imperfection de la soudure.

« Comme dans tous les cas observés, le sevrage n'avait pas été effectué, il était impossible de comparer le comportement de greffes sevrées trop tôt avec celui des greffes non sevrées.

« *A priori,* on peut penser qu'une greffe imparfaitement soudée, mais sevrée en temps voulu (début juin) peut avoir à subir le rougeau. Même incomplète, la soudure pourrait être en mesure de subvenir aux besoins de la première croissance, mais incapable, à partir du moment où se développent les grappes, d'assurer les besoins accrus du greffon, d'où déséquilibre nutritif par insuffisance de sève ascendante.

« Le même raisonnement doit d'ailleurs être valable à l'égard de l'affranchissement du greffon. Ce dernier, cependant, aurait des conséquences plus graves, intéressant à la fois le greffon et le sujet : le greffon, insuffisamment alimenté par ses propres racines — le sujet qui, mis en quelque sorte en court-circuit, tend à disparaître. Est-il possible, même en intervenant tardivement, de remettre les choses en état ?

« Si je me suis permis de vous relater mes observations, ce n'est certes pas dans le but d'apporter les « éclaircissements » que vous demandiez à la fin de votre article. Elles ne sont que la confirmation des points sur lesquels vous avez insisté. »

F. Valeix,
Directeur de la Coopérative agricole Narbonnaise d'approvisionnement

M. Valeix confirme notre idée selon laquelle les cas de rougeau sur les jeunes vignes, particulièrement nombreux cet automne, sont en relation avec une soudure incomplète, elle-même liée à un affranchissement du greffon non combattu par un sevrage précoce.

De telles particularités sont relevées souvent sur 5 BB (ou sur les porte-greffes livrés comme tels), et d'une manière si fréquente que, dans certaines localités, on renoncerait à l'utilisation de ce porte-greffe. Introduit en France pour satisfaire les besoins de l'exportation des boutures greffables dans les vignobles germaniques, le 5 BB n'est pas indispensable, en apparence du moins. Mais les boutures pépinières deviennent des plants racinés qu'il faut bien utiliser et planter.

Il est difficile d'attribuer la fréquence des insuccès observés avec le 5 BB à des particularités spécifiques autres qu'à un rythme rapide de la croissance des premières années, par exemple. Toutefois, la facilité avec laquelle le greffon émet racines et tissu de soudure proéminent, considérée avec raison comme la cause directe de la mauvaise soudure et du rougeau, peut avoir elle-même une origine plus subtile. Car, enfin, de quoi dépend la tendance, inégalement marquée selon les porte-greffes, à l'émission des racines par le greffon ?

Autres problèmes

Les feuilles montrent, à diverses époques, des particularités de forme et de couleur qui ne « veulent pas » entrer dans le cadre commode des enseignements reçus ou donnés.

Il en est ainsi de certains caractères apparus ou, plutôt, observés récemment sur divers cépages ; il est utile d'appeler l'attention sur eux.

Sur *Carignan*, à Frontignan (Hérault), a été constatée une forme contagieuse de dégénérescence infectieuse qui transforme les feuilles de ce cépage familier en feuilles de Jacquez, puis de figuier, puis en curieux organes boursouflés. Il y a également mort des yeux et nanisme accentué. Cette forme, différente de celle qui a été décrite par Frézal, paraît voisine de celle qui a été observée sur *Dame noire*, dans la vallée du Lot. On en donnera ici une description plus précise et plus complète.

Sur *Carignan* encore, à Palau-del-Vidre (Pyr.-Orientales), M. Bernon a constaté une autre particularité originale par la déformation des feuilles du sommet fortement révolutées et épaissies et par les taches rouges dont est parsemé le reste du feuillage. Il peut s'agir aussi d'une forme de dégénérescence dont les autres caractères (partition des rameaux par exemple) sont nombreux et très apparents.

Sur *Grenache*, à Calce (Pyr.-Orientales), la dégénérescence infectieuse, très intense à un endroit où la pente s'atténue et forme palier, en sol schisteux, s'accompagne d'une *panachure* des extrémités tout à fait inédite dans son apparence. Le *Macabeu*, présent en souches isolées, montre des fasciations des rameaux et une modification de la forme des feuilles qui le rend difficilement reconnaissable ; complet millerandage sur le Grenache.

Sur le *41 B.*, il apparaît un enroulement tenace des feuilles, avec jaunissement et dessiccation du limbe entre les nervures, plus marqués sur les feuilles de la base, où ils sont suivis de la chute de l'organe. Les souches, très atteintes dès juillet, sont faibles. Effet ou cause ?

Le *44-53 M.*, si multiplié depuis quelques années, montre de bonne heure (avant floraison) un jaunissement entre les nervures, suivi rapidement de la dessiccation de la partie jaunie, puis de la chute de la feuille en cours de croissance. A la fin de la végétation, il n'y a plus de traces très marquées du phénomène. Cette jaunisse du *44-53 M.* est peut-être transmissible.....

La *maladie du Chardonnay* — que quelques vignerons ont appelé « choléra » — atteindrait ce cépage de Chablis à Villefranche et en Franche-Comté. Il faut séparer les cas de dégénérescence infectieuse, de flavescence (rougeau des vignes blanches), de pourridié, et peut-être les dégâts de certains animaux, avant d'envisager la présence d'une maladie spéciale.

L'*enroulement* des feuilles de certains cépages blancs (*Marsanne* par exemple), qui est peut-être identique au rougeau précoce de certains cépages rouges (*Carignan* par exemple), qui est repro-

duit par les boutures provenant d'individus enroulés, mais qui n'a pas pu être transmis par le greffage, reste un problème non résolu.

Enfin, une récente tournée dans le vignoble méridional avec mon collègue, M. Olmo, a permis à celui-ci de constater la présence sur *Cinsaut* et sur *Grenache* de symptômes (taches des feuilles et aoûtement irrégulier des sarments) semblables à ceux de la *maladie de Pierce*. M. Olmo n'affirme pas avoir découvert la célèbre virose tout en trouvant dans la répartition des souches affectées (à proximité des chemins, des canaux, des bois, des zones incultes, etc...) un motif de croire à sa présence, qui ne peut être démontrée que par des greffages. Beaucoup des souches observées m'ont paru affectées par l'apoplexie.

J. Branas.

PRODUCTION DE NOUVELLES VARIÉTÉS DE RAISINS DE TABLE [1]

MÉTHODES

Les méthodes que j'ai adoptées ne diffèrent que très peu de celles qui sont décrites et adoptées par la plupart des autres obtenteurs de raisins de table : émasculation des grappillons en fleurs faite deux ou trois jours avant l'anthèse : enveloppement des racèmes émasculées en sachets de papier parcheminé auxquels on pratique auparavant un trou sur un des côtés, près du fond.

Ce trou sert à contrôler la maturité des ovules qui se réalise lorsque les stigmates présentent une mignonne gouttelette d'humeur visqueuse à leur bout.

A ce moment on fait la pollinisation, plaçant le pollen dans une canule communiquant avec une poire en caoutchouc : comprimant la poire, le courant d'air qui en sort forme tourbillon dans le sachet et la poussière du pollen se fixe aux gouttelettes qui humectent les stigmates ; par cette méthode, la fécondation réussit parfaitement, aucun stigmate n'est blessé ou gaspillé, contrairement à ce qui se passerait si on avait enlevé et remplacé le sachet préservateur pour polliniser au pinceau, méthode qu'on recommandait jadis.

(1) Rapp. Congr. intern. raisin de table Hoeilaart, 1951, p. 23.

Tout en raccourcissant les ailerons des grappillons de fleurs, on obtient souvent des grappes de raisins plus complètes et plus lourdes que celles qu'on obtient sans intervention en nature.

Les pépins récoltés sur raisins bien mûrs, après pralinage en sable finement tamisé et léger frottage dans le sable même pour entamer leur épiderme, sont semés en de grands pots de 40-50 centimètres de diamètre, en terre franche stérilisée ou enlevée très loin de tout pied de vigne, le phylloxéra étant très répandu chez nous.

On prend aussi la précaution de placer les pots au-dessus de la terre, en serre aérée, où le mildiou n'est pas à craindre, faute de rosée. Un léger soufrage sert à prémunir les jeunes plantules de l'oïdium. Dans l'année, les plantules atteignent de 40 à 70 centimètres de bonne pousse, bien mûre jusqu'au sommet.

Sur un défoncement d'un mètre de profondeur, on plante les porte-greffes américains espacés de 3 m. × 1 m. 30, auxquels on dispose à côté chaque plantule issue d'une graine : on greffe par approche au printemps, supprimant tout rejeton du sujet et pratiquant des incisions de plus en plus profondes vers le pied du greffon. En l'espace d'un mois, l'indépendance complète est atteinte et, dès l'automne, ces greffes sur pied américain ont des pousses très vigoureuses de deux mètres et plus. On préfère le Riparia-Berlandieri 34 E, qui hâte la mise à fruit.

La première fructification, sous le climat de Rome, débute de la troisième à la cinquième année.

Un jugement sur des nouveaux types obtenus réclame au moins dix ans d'observations avant d'être fixé sur la valeur d'une variété nouvelle de raisin.

L'hybridation, par la quantité et la variation des formes qu'elle donne, la vigueur et quelquefois la grandeur des grappes, est toujours à préférer au semis pur et simple.

Mais les meilleurs résultats, dans les limites de mes travaux, qui ont débuté en 1899, ont été obtenus dans les croisements secondaires, tertiaires et en quelques cas quaternaires, que j'ai pu réélaborer entre variétés asiatiques et européennes déjà hybridées entre elles : la polymorphie et la polychromie de formes et de couleurs qu'on obtient permet le choix le plus vaste et avantageux des variations qui conviennent le mieux pour une région ou pour un but particulier.

De mon côté, j'ai pu démontrer que des traitements électro-magnétiques ou radiants faits au pollen qu'on emploie dans le métissage, donne une plus grande extension de bonnes formes et quelquefois des aromes nouveaux.

La compensation des caractères qui constituent une anomalie ou une déviation du type moyen de la fleur, surtout pour les

variétés d'origine asiatique, à étamines recourbées, a été la constante directive dans mes travaux.

Une numération progressive a été donnée seulement aux types adoptés : la dénomination est suivie après dix ans au moins d'observations régionales.

I. — Variétés précoces

Le problème de la précocité est loin d'être résolu. Tous les types précoces sont des organismes anormaux dans le sens biologique du mot.

Parmi les variétés réellement précoces que j'ai obtenues, le « Volta » 105, issu de traitements au pollen en champ magnétique alternatif, est le premier Muscat noir qui mûrit en plein air, fin juillet, à Rome, aussi bien que dans l'Italie septentrionale. Ses grains sont à peine moyens en bonne culture ; Primiera » 309 est blanc doré, à gros grains ronds, en retard de quelques jours sur le premier et à maturité parfaite et de goût relevé : actuellement un de ses frères, issu de la même hybridation, le 313 A, semble le surpasser par son goût musqué, pendant que le 315, qui mûrit une semaine avant, n'est pas suffisamment productif pour compenser ce gain de précocité. Ces réflexions s'appliquent à beaucoup de spécimens de cette population qui a donné la « Primiera ».

Un type qui s'impose du point de vue du rendement, vigueur à toute épreuve, santé générale qui en fait, en un mot, un cépage « pratique », est mon « Princeps » 357, toujours chargé de raisins ; cultivé à la Guyot basse, de façon à profiter de la réverbération du terrain, s'aligne aux raisins précoces de première grandeur des baies.

Pour avancer la maturité, j'ai pensé d'utiliser des variétés hybrides du Vitis labrusca qui fleurissent avec 4-7 jours d'avance sur Vitis vinifera.

Le goût foxé caractéristique des raisins du groupe Vitis labrusca délayé à travers le métissage avec vignes européennes perd d'intensité ; cela peut être vérifié dans les anciennes variétés : « Ferdinand de Lesseps », « Tryumph », « Secretary », etc..., mais garde toujours son arome particulier : délayant une deuxième fois cet arome par un nouveau croisement avec des types de Vitis vinifera on obtient des types dont le goût rappelle celui des Muscats. De la variété « Ferdinand de Lesseps » susnommée, croisée avec « Madeleine royale », j'ai pu obtenir une variété très précoce, musquée, très fertile : le « Primus » 7. Le « Lignan », croisé avec le dit « Ferdinand de Lesseps », a donné naissance au « Termidoro », très hâtif et aromatique, s'adaptant mieux aux climats frais.

Une réélaboration de mon « Primus », faite par M. Bogni, qui l'a croisé avec un cépage hongrois, a transformé le goût musqué du dit « Primus » en très fine saveur, intraduisible en mots, mais absolument supérieur dans sa variété « Bogni 15 ».

II. — Variétés à gros grains

Mes améliorations des variétés à gros grains ont surtout pour base les variétés « Bicane », « Dattier de Beyrouth », « Muscat d'Alexandrie » et « Sciamblèse », croisées avec des variétés douces, productives ou possédant des coloris nouveaux, comme mes numéros 2, 60, 73, 276, 536 ; les dernières polyhybrides. En dehors de ma vieille, mais toujours jolie, variété « Italia », les autres ont été baptisées du nom : « Alba magna », « Fusca », « Marescalchi », « Mirifica », « Mendel », « San Martino », « Ciclopica ».

Cette dernière a donné naissance à beaucoup de types à grandes grappes qui sont extrêmement fertiles, quelquefois en degré dangereux pour le vigneron non averti ; les numéros 263, 321, 344, 374, 384, 388, 398, 399, 511, que je suis perplexe à dénommer en raison de la difficulté de faire adopter chez nous une taille et une conduite spéciale pour éviter l'épuisement des ceps.

Des croisements à base de « Gros Colman », avec des variétés aromatiques, n'ont pas atteint des résultats satisfaisants, mais ont établi que ce cépage n'est pas homozygote pour son pigment.

III. — Variétés à goût particulier

Les croisements complexes dans lesquels entrent le « Hambourg musqué », « Barbarossa du Piémont », « Muscat d'Alexandrie » et quelques autres éléments doux et aromatiques, m'ont donné le bonheur d'obtenir quelques types à saveur agréable, tout à fait nouveaux et inattendus. Les traitements électro-magnétiques ou radiants au pollen ont joué leur rôle dans ces réalisations.

Une des variétés les plus méritantes, en ce groupe, est la « Suavis » (365), à grains gros, ronds, roses orangés, à peau très épaisse, qui en fait un raisin de longue garde à parfum rappelant celui de la rose.

Blanc, gros, ovoïde, apte aussi à la conservation, est « Aromatica » (393), au fort et indéfinissable arome tout à fait exotique, dans le genre Vitis.

Mais en ce cadre entrent beaucoup de mes variétés à partir du « Delizia di Vaprio » (46 A), jaune de première époque, au « Barone del l'Aterno » (181), doré, très croquant ; Téresa Pirovano (192), rose, au goût avec nuance de violette ; « Impéro »

(264), tardif, jaune orangé, au goût vraiment exquis ; « Mario Mariani » (276), qui est la sublimation de la douceur ; « Santa Barbara » (480), rouge feu, très doux, à saveur du Muscat délicatement atténué et comme rafraîchi ; les 266, 539, 541, encore à l'étude, mais tous très méritants et bien supérieurs aux vieilles variétés.

IV. — Variétés à couleurs nouvelles

Bien que le marché préfère les raisins jaunes, dorés ou bleus, on a constaté un accueil de plus en plus favorable à ceux rouge vif, saumon rosé ou orangé.

Entrent dans ce groupe mes variétés pour le commerce : « Aurora » (100), « Santa Barbara » (480), « San Martino » (215), « Ignea » (185), « Tripoli » (352), mais j'ai pu exposer, en 1949, à Piacenza, un arc-en-ciel de raisins de toutes les nuances.

V. — Variétés sans pépins

Dérivés de la Sultanine blanche et noire, représentent une amélioration considérable, comme grandeur des grappes, des grains, plus que triple, et apport d'arome musqué atténué, les variétés « Maria Pirovano » (165) et « Rodi » (166).

Une publication spéciale sur les nouveaux raisins de table italiens, avec illustrations en grandeur naturelle, propriétés spécifiques et commerciales, paraîtra le prochain automne en grand format par les soins de l'Institut de Frutticultura e di Elettrogenetica de Rome.

A. Pirovano,
Directeur de l'Instituto di Frutticultura et di Elettrogenetica, à Rome.

XXI[me] SESSION DE L'O. I. V.

(suite)

Après cet examen, aussi bien général que détaillé, de la situation de la viticulture dans le monde, il importe de souligner :

— L'accroissement considérable et continu des quantités de vins produits pendant les 5 dernières années, spécialement en Europe et en Afrique du Nord, ainsi qu'il suit :

en 1946	128.104.210	hectolitres
en 1947	140.404.800	hectolitres
en 1948	143.727.300	hectolitres
en 1949	142.219.151	hectolitres
en 1950	169.436.729	hectolitres

Cette augmentation de la production vinicole en Europe et en Afrique du Nord était à prévoir, ainsi que nous l'avons indiqué dans nos rapports aux Sessions du Comité de l'O.I.V. d'après-guerre et le Comité lui-même a tenu, à cet égard, à adresser aux gouvernements intéressés les avertissements nécessaires et suffisamment motivés.

En effet, non seulement les causes de diminution des récoltes dues à la guerre ont presque entièrement disparu dans la plupart des pays viticoles européens et nord-africains, mais deux faits contribuent plus ou moins fortement à l'accroissement des récoltes, à savoir :

— la reconstitution des vignobles, voire même un mouvement de plantations nouvelles de vignes dans des régions auparavant non viticoles, mouvement encouragé en particulier, dans les premières années d'après-guerre, du fait des récoltes de vin déficitaires.

— l'augmentation de la productivité normale et du rendement des vignes due notamment à l'extension des plantations d'hybrides producteurs directs, ainsi qu'à une technique plus perfectionnée et efficace pour la défense des vignobles contre les ennemis des cultures.

— Qu'à cette production accrue des vignobles d'Europe et d'Afrique du Nord, n'a malheureusement, malgré les espoirs nés de la pénurie de vin durant la guerre, point correspondu une augmentation analogue de la consommation de vin.

On a constaté, au contraire, une diminution importante et qui semble persister de la consommation de vin dans divers pays, aussi bien producteurs qu'importateurs.

Les principales causes de cette diminution de consommation de vin semblent être, dans un ordre chronologique :

— la pénurie de vin et les difficultés de s'en procurer durant les années de guerre, ce qui a contribué, d'une part, à éloigner de l'usage du vin une partie des consommateurs et, d'autre part, à empêcher les générations montantes à y prendre goût.

— la désaffection qui s'en est suivie, même après la guerre, d'une partie des consommateurs possibles.

— le pouvoir d'achat diminué ou très variable des masses de consommateurs, dont le budget individuel ou familial devrait d'abord être affecté aux denrées de première nécessité.

— enfin, l'abaissement de la qualité de beaucoup de vins mis en circulation après la guerre, en même temps que le développement du goût et les exigences des consommateurs à l'égard des qualités des produits de consommation courante, tel que le vin.

Si l'on en juge d'après les chiffres de consommation de vin taxée, régulièrement publiés dans certains pays, ainsi que selon les renseignements recueillis dans certains autre pays, il apparait que la consommation du vin en général aurait diminué dans une proportion de 15 à 20 % par rapport à celle d'avant-guerre, soit d'environ 15 à 25 millions d'hectolitres. Toutefois, en raison de l'absence dans la plupart des pays de statistiques tenues à jour, pour les quantités de vins vendus et soumis à des taxes ou droits de circulation, il conviendrait de faire certaines réserves, en ce qui concerne les quantités de vins vendus ou consommés sans être soumis aux droits et taxes frappant les vins régulièrement vendus.

***

Ainsi la reconstitution des vignobles ayant souffert de la guerre, voire même l'extension en partie des surfaces cultivées, d'une part et, d'autre part, la diminution de la consommation de vin tant à l'intérieur des pays producteurs que dans les pays importateurs, ont créé déjà dans un certain nombre de pays viticoles, une situation difficile, à laquelle les gouvernements intéressés s'efforcent de remédier, par des mesures plus ou moins efficaces et dont certaines sont très discutables, au point de vue économique et financier, tendant à résorber une partie des quantités de vins disponibles, afin d'éviter un effondrement des prix ruineux en particulier pour les vignerons, pour qui la culture de la vigne est la seule possible dans certaines régions à monoculture.

Ces mesures, qu'il s'agisse de la distillation, c'est-à-dire de la transformation d'un vin propre à la consommation en alcool pour l'industrie, ou de la concentration des moûts, sous forme de concentrés comme marmelade ou sucre de raisin, ou encore de la fabrication de jus de raisin, ces mesures ne constituent que des solutions fragmentaires et insuffisantes et au surplus les deux premières de ces solutions ne sont à recommander ni au point de vue économique, ni au point de vue financier, car elles se sont avérées, dans les pays où elles ont été appliquées encore ces dernières années, particulièrement onéreuses soit pour les finaces publiques, soit pour les finances privées.

***

La véritable solution du problème du vin en Europe doit, à notre avis, être recherchée dans deux directions convergeant au même but, à savoir :

1° *Dans l'orientation de la viticulture* en vue de produire « moins de vin, mais meilleur », selon le mot d'ordre lancé en France, par M. le Président Le Roy, et que nous avons déjà cité par ailleurs.

Cette orientation de la viticulture européenne et nord-africaine doit être rationnelle et s'inspirer de la politique de qualité constamment préconisée par le Comité de l'O.I.V., et récemment encore hautement affirmée par le VI^me^ Congrès International de la Vigne et du Vin d'Athènes.

Dans ces conditions, l'orientation de la viticulture doit nécessairement être réglementée en vue d'encourager, par des mesures appropriées :

a) la reconstitution des vignobles en viniferas ;

b) les plantations ou replantations en coteaux, dans l'aire traditionnelle de production de la vigne.

2° Dans l'élargissement des débouchés, par la création d'un marché du vin dans le cadre européen, par l'abaissement des droits de douane et des taxes intérieures, qui grèvent lourdement les vins bénéficiant des garanties nécessaires de qualité, ainsi que par l'organisation d'une puissante propagande à fonds communs des pays producteurs et exportateurs de vin.

A cet égard, il convient à la fois de se féliciter hautement et de contribuer, dans toute la mesure du possible, au succès de l'initiative prise par le Gouvernement français en vue de réunir une conférence agricole et viticole européenne ayant pour objet d'examiner les possibilités d'organiser un large marché européen commun pour un certain nombre de produits agricoles, dont le vin.

Il n'est pas douteux que c'est dans cette voie qu'il conviendrait, au point de vue économique, de rechercher l'écoulement des surplus de production vinicole des pays européens et si, comme il serait logique et naturel, dans une telle organisation européenne, la solidarité entre les pays participants doit jouer, il faut espérer que ces pays, qui possèdent tous ensemble un fond commun de civilisation et de traditions, ne manqueront pas de reconnaître que le vin devrait à bon droit occuper une place raisonnable dans la consommation de boissons hygiéniques de table et qu'à cet effet, il conviendrait, notamment par une réduction sensible des droits et taxes, d'en faciliter la vente.

*
**

Cependant, s'il est parfaitement indiqué de faire tous efforts dans la voie d'une intégration de l'agriculture européenne, en vue de parvenir, comme la Note du Gouvernement français en fait mention, à la création d'un marché unique qui ne sera pas seulement un facteur d'équilibre, mais aussi un facteur de progrès, il conviendrait de souligner qu'il ne s'agirait pas de soutenir artificiellement, dans telle ou telle région, une production antiéconomique. Il s'agirait, au contraire, par la constitution d'un marché commun et l'instauration d'une concurrence saine :

— de parvenir à une production plus rationnelle, mieux orientée et plus économique ;

— de réaliser une réduction progressive des prix de revient.

Sur ce dernier point, l'O.I.V. a entrepris, par la constitution d'une commission spéciale d'experts, qui s'est tenue fin mai 1951, à Lausanne, l'étude du problème de la détermination des prix de revient du raisin et du vin, par application d'une méthode internationale uniforme.

Il est en effet indispensable, pour réunir les conditions nécessaires à la création d'un marché européen commun du vin :

— de connaître d'une façon aussi exacte que possible, les prix de de revient et leur composition analytique ;

— de définir les conditions scientifiques et techniques d'une production rationnelle de vins de qualité, soit en d'autres termes d'établir les règles d'un statut viti-vinicole international ;

— de fixer les modalités de contrôle de cette production, notamment :

a) par la déclaration obligatoire des surfaces cultivées en vignes et des quantités de vins produits, ainsi que des stocks existant en fin de campagne chez les producteurs ;

b) par la centralisation statistique des vins de toutes catégories, vendus et soumis aux droits et taxes sur les vins, à l'intérieur des pays producteurs.

STATISTIQUES DES SUPERFICIES CULTIVEES EN VIGNES ET DE LA PRODUCTION DU VIN DANS LE MONDE EN 1949 ET 1958

	1949		1958	
	Superficie en hectares	Production en hectolitres	Superficie en hectares	Production en hectolitres
Algérie	377.950 (1)	14.467.900	384.500 (1)	14.707.450
Allemagne	51.487	1.808.181	49.875	2.[illegible]
Argentine	150.948	7.000.000 (2)	150.948 (2)	7.[illegible] (2)
Australie	58.500	1.558.885	74.725	1.459.254
Autriche	33.128	874.128 (3)	28.641	1.142.250 (3)
Belgique	400	—	400	—
Brésil	35.888	1.000.000	36.768	1.200.000
Bulgarie	145.700 (2)	420.000 (2)	145.700 (2)	420.000 (2)
Canada	6.889	181.814	7.613	205.450 (4)
Chili	89.872	3.140.450	95.781	4.070.443
Chypre	31.794	270.000	32.000	250.000
Egypte	6.400 (2)	30.000 (2)	6.400 (1)	30.000 (2)
Espagne	1.568.825 (5)	18.430.000	1.568.825 (7)	16.[illegible] (7)
Etats-Unis	281.890	3.794.305	268.150	4.729.945
France	1.462.824	39.911.421	1.[illegible]	51.[illegible]
Grèce	214.230	4.730.000	201.841	4.[illegible]
Hongrie	405.942	3.705.660	405.942 (7)	3.[illegible] (4)
Iran	20.000 (2)	3.500 (2)	20.000 (2)	3.500 (2)
Israël	5.383	46.655	6.594	54.050
Italie	1.761.244 (8)	36.229.980	1.764.000 (8)	36.333.920
Japon	6.000 (2)	51.000 (2)	6.200 (2)	51.000 (2)
Jordanie	16.815	630	15.227	630
Liban	20.000	28.515	20.000	28.[illegible]
Luxembourg	1.260	22.250	1.260	1[illegible]
Malte	1.457	36.038	1.560	40.121
Maroc	33.065 (9)	498.727	36.792 (9)	713.160
Mexique	6.432	171.600	7.256	171.[illegible]
Pays-Bas	610	—	604	—
Pérou	9.215	132.248	9.[illegible]	1[illegible]
Portugal	360.298	8.000.727	367.[illegible]	8.[illegible]
Roumanie	200.526 (2)	4.136.500 (2)	200.526 (2)	4.000.000 (2)
Suisse	12.364	550.752	13.[illegible]	715.[illegible]
Syrie	37.948	1.350	37.948	1.[illegible]
Tchécoslovaquie	18.847	287.511	18.847 (7)	312.080 (4)
Tunisie	26.378	884.272	31.397	775.[illegible]
Turquie	540.786	17[illegible]	568.407	181.[illegible]
Union Sud-Afr.	52.080 (10)	2.[illegible] (2)	72.[illegible] (10)	2.[illegible] (2)
U. R. S. S.	420.000 (2)	8.[illegible]	420.[illegible]	8.[illegible]
Uruguay	17.138	806.675	17.715	730.564
Yougoslavie	231.851	4.150.000	211.998	5.160.000
Nlle Zélande	400	22.700	437	26.844
Total	8.760.852	162.813.135	8.809.924	192.007.204

Notes du tableau précédent :

(1) Superficie totale comprend en 1949 : 35.942 ha. de vignes jeunes et 6.690 ha. de vignes à raisins de table ; en 1950 : 47.984 ha. de vignes jeunes et 6.420 ha. de vignes à raisins de table.

(2) Chiffres provisoires.

(3) Production de moûts de vin : 1949 : 971.237 hl. ; 1950 : 1.291.355 hl. Les chiffres de production de vins sont calculés sur la base des chiffres en moûts avec une déduction de 10 %.

(4) Moyenne 1948-1949.

(5) La superficie comprend 136.830 ha. de vignes jeunes.

(6) Chiffre préliminaire.

(7) Chiffre de 1949.

(8) Les superficies comprennent les cultures mixtes réduites en cultures spécialisées.

(9) Les superficies comprennent en outre 17 millions de pieds indigènes en cépages à raisins de table et à raisins pour le séchage.

(10) Chiffre de 1949.

(11) Chiffre de 1946.

(12) Chiffres de la Société des Coopératives de Viticulteurs (KWV).

*
**

En conclusion, nous pensons qu'en vue d'assurer une production et une vente normale du vin en Europe et éviter ainsi l'existence de surplus excessifs, dont l'utilisation s'avère extrêmement difficile et onéreuse, à la fois pour les Etats et pour les producteurs eux-mêmes, le Comité de l'O.I.V. estimerait sans doute nécessaire d'appeler l'attention des Gouvernements intéressés sur l'importance de la viticulture dans le cadre de l'agriculture européenne et sur la nécessité, notamment :

1° *De réglementer*, en fonction des possibilités de consommation du marché européen et mondial, *l'orientation et l'importance à donner à la culture de la vigne* dans chacun des pays viticoles européens et nord-africains avec le souci, d'une part, d'éviter tout risque de surproduction et, d'autre part, *d'appliquer la politique de qualité* définie par les résolutions du VI^me^ Congrès International de la Vigne et du Vin d'Athènes, en août 1950, et constamment affirmée par le Comité de l'O.I.V.

2° *D'aboutir à une réduction progressive du prix de revient*, de la production viticole, par une amélioration des conditions de culture et, en particulier, par le développement de la mécanisation et par une reconstitution rationnelle du vignoble, basée sur la recherche de la qualité.

3° *De réduire sensiblement*, en vue d'obtenir un développement de la consommation du vin, *les excessifs droits et taxes grevant le vin* à l'importation, à la circulation et à la vente.

4° *De rechercher l'élargissement des débouchés par la création projetée d'un marché européen commun.*

5° *D'instituer la déclaration obligatoire des surfaces cultivées en vignes et des quantités de vins produits.*

Vignerons !...

Que désirez-vous ?

vous réaliserez les premières en obtenant la seconde...

si vous employez le

NOUVEAU PRESSOIR

"SUPERCONTINU"

(Breveté S.G.D.G.) **"Nectar"** (Marque déposée)

MABILLE

SPÉCIAL POUR VINS DE CRUS

qui allie les avantages du Pressoir Continu

Economie d'Achat, d'Installation, d'Exploitation
Suppression de la main-d'œuvre.
Vinification simplifiée.

aux avantages des Pressoirs discontinus (à bras, au moteur, hydrauliques, horizontaux, etc...)
Jus clairs parfaits.
Produits de haute qualité.

Références, Renseignements, Devis et Catalogue franco sur demande adressée à

"PRESSOIRS MABILLE"

Dépôt à Béziers
(Hérault)

AMBOISE (I.-&-L.)

Maison fondée en 1835
R. C. Tours 195

EXIGEZ

LES ENGRAIS COMPLEXES

O.N.I.A.

12, 12-20 et 20, 20-0

qui assurent aux récoltes

ABONDANCE et QUALITÉ

N'attendez pas au dernier jour

Retenez dès aujourd'hui à la

COOPERATIVE AGRICOLE LAURAGAISE

Vos Semences d'Automne :

BLE Docteur MAZET
BLE ETOILE de CHOISY
ESCOURGEON HATIF de GRIGNON
AVOINE ROUGE d'ALGERIE
AVOINE d'HIVER du PRIEURE
AVOINE La GAILLARDE
VESCE de CERDAGNE

Sélection...

Reproduction...

Coopérative Agricole Lauragaise à CASTELNAUDARY (Aude)

PÉPINIÈRES LARGILLIER-SEIBEL

Route de Marseille — MONTÉLIMAR (Drôme)

Choix d'Hybrides Producteurs Directs rigoureusement limité aux quelques variétés dont la culture est sûre en particulier

SEIBEL 7053 « l'Hybride de sécurité » CONVIENT POUR LES **REMPLACEMENTS,** et les meilleurs Couderc, Seyve-Villard, etc...

PHOSAMO

ENGRAIS COMPLET *entièrement obtenu par combinaison chimique* et **NON** *par simple mélange*

MAXIMUM de RENDEMENT à DÉPENSE ÉGALE

Cie **BORDELAISE**
capital : 350 millions

USINES : SÈTE - BORDEAUX - NANTES - ROUEN
Agence du Sud-Est : AVIGNON

AGRICULTEURS !

Pour tous vos travaux de plantations, dessouchage, défonçage, drainage et dérochement

l'explosif agricole **" FERTILITE "**

Vous assurera, pour un prix de revient le plus réduit, le maximum de résultats
— DIRECTEMENT des Usines aux Utilisateurs —

Demandez tous renseignements et tarifs aux :
Etablissements REY FRÈRES & Cie, 19, avenue Feuchères, NIMES

VIGNES AMÉRICAINES

Société VICTORIN CHAVE & Fils

RACINÉS — GREFFÉS — BOUTURES
HYBRIDES 1er CHOIX & ÉLITE

CARPENTRAS (Route d'Avignon) Tél. 4-74

PORCS [illegible]

Etablissements MALBEC

1, rue Carlencas, 1

MONTPELLIER (Hérault)

LA POTASSE

EST L'ÉLÉMENT FERTILISANT

QU'E VOUS DEVEZ EMPLOYER

LARGEMENT

POTASSE FRANÇAISE

ACHETEZ TOUJOURS DES ENGRAIS

OU

LA POTASSE

DOMINE FORTEMENT

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

11, Avenue de Friedland - PARIS (8e)

PÉPINIÈRES GARONNAISES

Domaine de Bagnols, CASTELNAU-D'ESTRETEFONDS (Haute-Garonne)

ARBRES FRUITIERS

Spécialités de scions de pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, cerisiers dans les meilleures variétés françaises et américaines provenant de greffons d'origine et sélectionnés.

VIGNES

Hybrides producteurs directs — porte-greffes — raisins de table greffés-soudés

— CATALOGUE ET PRIX-COURANT SUR DEMANDE —

Pour vos plantations de vignes

Consultez les Pépinières

Hyacinthe RAYMOND Fils

CARPENTRAS (Vaucluse)

74 ANNÉES D'EXISTENCE

Toutes Vignes Cuve et Table

(ITALIA, MUSCATS, ETC...)

ARBRES FRUITIERS

MACLET-BOTTON

VILLEFRANCHE (Rhône) (52e année)

Brochure illust. N° 21 A contre 4 timb. de 15 fr.

Le fumier est rare,

Les engrais minéraux, seuls, fournissent les éléments indispensables : azote, acide phosphorique, potasse.

Le rôle de **l'HUMUS** dans les vignobles impose la nécessité absolue des amendements humiques.

en voilà !... à bas prix...

TERREAU de GADOUE

CRIBLÉ, TAMISÉ, INODORE

aussi riche que le BON FUMIER de FERME,

mais

"coûte beaucoup moins cher"

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS FERTILISANTS CONTENUS DANS LE TERREAU DE GADOUES

	TENEUR MOYENNE pour MILLE KILOS				
	Azote	Acide phosphorique	Potasse	Magnésie	Chaux
1° Fumier d'étable. . .	5 k. 00	2 k. 14	5 k. 04		4 k. 00
2° Fumier d'écurie. . .	4 k. 67	2 k. 79	5 k. 11		8 k. 02
3° Terreau de Gadoues.	5 k. 00	4 k. 50	5 k. 00	7 k. 00	44 k. 00

- Livraison FRANCO par CAMIONS dans la région Provençale :
  Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Var, Vaucluse.
- Expédition par wagon dans toutes les régions.

ENTREPRISE G. DOBROUCHKESS

1, Rue Huysmans, PARIS (VI^e^) — 16, Rue Frédéric-Chevillon, MARSEILLE

66, - 72,'- 78 c/m de large

Ard. Diesel 24 cv.

BAUCHET
1, Rue Jeanne-d'Arc
LYON

ANALYSES des **VINS TERRES ENGRAIS**

Appareils précis et rapides

LEGALLAIS, 18, rue Rambaud
MONTPELLIER

Tél. : 61-89

Catalogue et *Notice* sur demande

SOUFRE TRITURÉ VENTILE

99 o/o de soufre à l'état libre

LE SOUFRE FRANÇAIS

de la

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE RECHERCHES
ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES
10, avenue George-V — PARIS (8e)

Viticulteurs ! Négociants en vins !

Tout ce qui concerne la Vigne et le Vin se trouve à votre disposition à

"TOUT POUR LA CAVE"

Fournitures pour chais et distillerie
Matériel viticole - Matériel d'arrosage

F. DUVERNAY, 2, rue Sigorgne
Allo : **11-92** ***Macon*** (S.-et-L.)

TOUTES VARIÉTÉS

VIGNES - ARBRES

Jeunes plants - Rosiers - Noyers greffés

PÉPINIÈRES **LEPAGE** & Cie

58e ANNÉE

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

ANGERS (M.-&-L.)

Représentants demandés
TÉLÉPH. 40-27

6° *Enfin, de centraliser la statistique des vins vendus à l'intérieur des Pays, soumis aux droits et taxes.*

STATISTIQUES DES SUPERFICIES CULTIVEES EN VIGNES ET DE LA PRODUCTION DE VIN EN EUROPE ET EN AFRIQUE DU NORD EN 1949 ET 1950

	1949		1950	
	Superficie en hectares	Production en hectolitres	Superficie en hectares	Production en hectolitres
Allemagne	51.487	1.363.161	49 470	3.236.682
Autriche	35.123	874.113	33.341	1.162.220
Belgique	400	—	400	—
Bulgarie	145 700	426.000	145.700	426.000 (1)
Chypre	31.794	270 000	32.588	288 000
Espagne	1.568 325	13 495.000	1.568.325	15 680.000
France	1.462.824	39 911.421	1.516.976 (3)	61.334.497
Grèce	214.230	4 730.000	201 845	4.130.000
Hongrie	405 942	3 705.000	405.942 (3)	3.678.000
Italie	1.761.244	36.229.980	1.764.000	36.333 920
Luxembourg	1.260	22.250	1.265	151.000
Malte	1.454	36 088	1.560	40.121
Pays-Bas	619		604	—
Portugal	360.294	8.000 727	360.293	8 864.845
Roumanie	206.826	4.136 500	206.826	4.000.000 (1)
Suisse	12.964	550 752	13.028	715.440
Tchécoslovaquie	18.847	287.511	18.847 (3)	312.080 (2)
Turquie	546.785	179 699	553.499	139 934
U. R. S. S.	420.000	8 000 000	420.000	8.000.000
Yougoslavie	231.851	4.150.000	211.998	5 160.000
EUROPE	7.477.971	126.368.152	7.506.514	153 652.739
Algérie	377.950	14.464.300	394.990	14.295.820
Maroc	33.065	498 727	36.792	713 160
Tunisie	29.278	884.972	31.967	775 010
AFR. DU NORD	440.293	15.850.999	463 749	15.783.990
TOTAL EUROPE ET AFR. DU NORD	7.918 264	142 219.151	7.970 263	169.436.729

(1) Chiffres provisoires d'après 1947.
(2) Moyenne 1948-1949.
(3) Chiffres de 1949.

B. A. SAMARAKIS.

TRIBULATIONS D'UN COLON DE L'OUERRHA

(SUITE)

11 avril 1946. — La grêle saccage la plantation : la défoliaison des arbres est complète ; il y a sur les troncs et les branches des blessures atteignant parfois 0 m. 60 de longueur. Il faudra six ans pour que la plantation se remette de cet acoup.

15 avril 1946. — Je vais voir M. Virelizier, directeur des Services Agricoles à Oudja. Il connaît parfaitement la vallée de l'Ouerrha qu'il juge la plus belle du Maroc.

Mars 1947. — La piste est impraticable ; le camion ne peut circuler que remorqué par un tracteur.

15 mars 1947. — Nous n'étions pas jusqu'à ce jour desservis par la poste. Nous allons recevoir le courrier trois fois par semaine ; la Direction des Postes de Rabat a toujours fait son possible pour l'amélioration des relations postales dans la vallée de l'Ouerrha.

Mai 1947. — Nous construisons une passerelle de 160 mètres de long pour franchir l'ancien lit.

28 mai 1947. — J'expose à l'Académie d'Agriculture la nécessité de la mise en valeur de la vallée de l'Ouerrha et je salue l'arrivée du Général Juin au Maroc.

Mai 1947. — Lettres et visites à M. Godard, président de la Chambre d'Agriculture de Rabat. M. Godard emploie toute son énergie à la défense de l'Ouerrha-Gharb. Il aura été un des excellents promoteurs de la mise en valeur du Nord Marocain.

26 décembre 1947. — J'écris à M. Soulmagnon : « Serait-il difficile de couvrir un emprunt de cinq milliards pour les barrages sur le haut Ouerrha ? Les colons accepteraient certainement de payer sous forme de rente annuelle la sécurité qu'apporterait l'équipement des vallées Nord Marocaines.

Dans de nombreuses lettres. M. Soulmagnon nous a toujours manifesté le désir de voir se développer cette magnifique région, il aura été un des Directeurs les plus clairvoyants du Maroc.

4 février 1948. — Déclaration du Résident Général : « Je n'oublierai pas les travaux défensifs du Gharb ».

21 février 1948. — Lettre à M. Dumat, délégué au Conseil du Gouvernement. Je lui expose la nécessité d'équiper les vallées Nord Marocaines afin de nourrir les populations indigènes.

8 mai 1948. — Je vois à Paris, M. Normandin, qui est maintenant au Ministère des Travaux Publics. Il me confirme que l'équipement de la vallée de l'Ouerrha est compris dans la « deuxième tranche », que l'Ouerrha contribue pour 66 % aux inondations du Gharb. En passant son service à M. Girard, il lui a fait part de la mesure conservatoire qu'il avait prise de ne pas planter en amont du barrage de M'Jara

afin de limiter les indemnités éventuelles à verser aux colons dont les propriétés seraient inondées par le barrage projeté.

16 août 1948. — En réponse à notre lettre du 21 juin 1948, M. Picard nous répond, mais nous avons pris l'engagement de ne pas publier sa réponse : nous croyons pouvoir dire cependant qu'elle confirme la promesse qu'il nous avait faite le 13 mars 1940.

juin 1948. — Entretien avec M. Bourcart, professeur de Géologie à la Sorbonne. Il nous donne des indications sur les barrages possibles dans l'Ouerrha. Jusqu'à ce jour aucun projet n'a été sérieusement étudié.

15 novembre 1948. — La route de la rive gauche de l'Ouerrha, qui doit aller du pont du Train au Douar des Ouled Ottman est commencée sous la Direction de M. Bochet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui déploie à ce sujet une remarquable activité.

7 décembre 1948. — M. Soulmagnon, directeur de l'Agriculture du Commerce et de l'Industrie, vient au Bled Cheraia. Nous lui faisons visiter les plantations et lui montrons les logements que nous avons construits pour nos ouvriers ; il nous félicite et nous demande d'améliorer le plus possible le sort des indigènes. Nous y sommes bien décidé.

15 décembre 1948. — M. le Colonnel de Lesquen, Commandant le 31me Régiment du Génie à Port Lyautey et qui, au cours des inondations de fin janvier 1948, a joué un rôle très important, m'adresse de nombreux documents dont une partie a été publiée dans mon étude sur l'Ouerrha. C'est cet Oued qu'il faut maîtriser tout d'abord puisqu'il entre pour 60 % dans les inondations du Gharb.

16 avril 1949. — Je propose à M. Godard de demander une audience à notre Résident Général.

Du 5 décembre 1948 au 16 avril 1949. — Nous avons écrit durant cette période vingt lettres soit à M. Lucius, secrétaire général du Protectorat, soit aux Directeurs des Grandes Banques du Maroc, afin d'obtenir un financement des barrages.

30 avril 1949. — M. Lucius, secrétaire général du Protectorat, répond à ma lettre du 20 avril :

« Nous avons en ce moment des brigades d'Etudes de la Vallée de l'Ouerrha pour y étudier l'emplacement d'un barrage, les emplacements reconnus jusqu'ici n'étaient pas convenables. Compte tenu de nos ressources présentes il faut d'abord achever les travaux en cours qui absorbent actuellement vingt milliards. »

9 mai 1949. — Lettre à M. Coste-Floret, Ministre de la France d'Outre-Mer.

Nous exposons au Ministre la situation de nos vallées Marocaines. Il faut, lui disions-nous, par un acte de prévoyance, nourrir ces populations Marocaines qui doublent en 20 ans. Son Excellence ne m'a pas répondu.

9 mai 1949. — Lettre à M. Tron, président de la B.N.C.I., ancien directeur des Finances du Maroc. Il me convoque pour le 17 mai.

17 mai 1949. — Entretien avec M. Tron, président de la B.N.C.I. à Paris.

Je lui remets une note sur la vallée de l'Ouerrha. Il lève les bras au ciel quand je lui dis qu'il faut 8 milliards pour un barrage sur l'Ouerrha. Mais il me promet de s'occuper de la question. Je n'ai plus entendu parler de rien.

5 juin 1949. — Lettre à mon camarade M. Trintignac, chef de la mise en valeur, « n'avez-vous pas votre mot à dire au sujet de l'équipement Nord-Marocain ? ».

11 juin 1949. — J'écris à M. Normandin, ancien directeur des Travaux Publics du Maroc, lui demandait son appui pour l'équipement du Nord-Marocain.

25 août 1949. — Lettre à M. de Largentaye, inspecteur des Finances, administrateur du Fonds Monétaire International à Washington.

Exposé général. M. de Largentaye étant un de mes amis, je pense qu'il pourrait peut-être faire quelque chose pour le financement des barrages.

26 août 1949. — M. Normandin, que j'avais tâté pour seconder mes efforts, m'écrit qu'il est à Bangkok chargé par l'O.N.U. d'étudier la défense contre les inondations des grands fleuves d'Asie.

24 novembre 1949. — Visite à M. Bauzil, chef de l'Hydraulique du Maroc :

Nous avons eu plusieurs entretiens avec M. Bauzil, ancien directeur de l'Office du Niger ; les colons des vallées Nord-Marocaines sont heureux d'avoir un tel homme pour s'occuper de leur équipement, car ils savent que leurs intérêts sont placés entre des mains sûres et des mains loyales.

L'entretien roule sur les barrages de l'Ouerrha. M. Bauzil m'incite à voir à Paris, M. de Fargues, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, expert technique de la B.I.R. qui pourra peut-être aider au financement des ouvrages.

25 novembre 1949. — Entretien avec M. Tixeront, président des Colons de l'Ouerrha. M. Tixeront s'est toujours occupé avec activité de l'avenir de notre vallée qu'il connait parfaitement bien. Il est l'auteur de nombreux rapports présentant un vif intérêt à ce sujet.

Lettre du *2 décembre 1949* à M. Godard.

Je lui dis que M. Bauzil m'a exposé que rien ne serait fait dans l'Ouerrha avant 10 ans.

12 décembre 1949. — Entretien avec M. de Fargues, 56, rue de Bourgogne, à Paris.

Il me dit que la B.I.R. peut parfaitement financer les barrages de l'Ouerrha.

J'apprendrai plus tard que certaines conditions posées par la B.I.R. empêcheront le Protectorat de les accepter.

Lettre du *21 décembre 1949*, de M. Godard : il m'expose que le financement n'a guère de chance d'être obtenu que par « Concession ».

17 février 1950. — M. le Général Juin me remercie pour l'envoi de mon étude sur l'Ouerrha « Etude fouillée et des plus pertinente d'une région qui m'est bien connue et où résident de grands espoirs de mise en valeur ».

1er mars 1950. — Je présente à l'Académie d'Agriculture mon étude sur la Vallée de l'Ouerrha où elle reçoit le meilleur accueil. Après moi. M. de Waren, ancien député et président des Associations Agricoles de Tunisie, membre du Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer, prend la parole pour soutenir mon action.

2 mars 1950. — Entretien avec M. Valin-Pérignon, membre de l'Académie des Sciences Coloniales, il présentera mon ouvrage sur l'Ouerrha à l'Académie des Sciences Coloniales.

8 mars 1950. — Vœu émis par l'Académie d'Agriculture à l'unanimité sous la présidence de M. Préaud :

L'Académie d'Agriculture de France.

Considérant que dans l'ensemble des Territoires de l'Afrique du Nord le développement démographique exige l'expansion de toutes les activités économiques et particulièrement des productions agricoles.

Considérant que parmi les conditions de cette expansion agricole et sans oublier les soucis qui s'attachent au progrès du paysanat indigène, il y a lieu d'attribuer une importance essentielle aux travaux d'équipement capables de corriger le milieu naturel et spécialement de régulariser les cours d'eaux (par le reboisement, par l'aménagement de barrages et par la répartition rationnelle des eaux disponibles).

Emet le Vœu.

Que dans le cadre amélioré qu'il y a lieu du Plan Monnet, les pouvoirs publics assurent la réalisation aussi prochaine que possible d'un programme d'aménagements hydrauliques intéressant l'ensemble des territoires de l'Afrique du Nord et susceptibles de répondre aux nécessités prioritaires de l'économie agricole.

Et parmi les problèmes propres au territoire du Maroc, *attire l'attention* sur l'urgence que paraît présenter la mise en valeur de la région du Gharb et particulièrement l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Ouerrha.

9 mars 1950. — Entretien avec M. de la Tour du Pin, chargé d'Afrique au Quai d'Orsay en compagnie de M. de Waren, vice-président de la France d'Outre-Mer. Cet entretien ne peut être divulgué.

10 mars 1950. — Entretien avec M. Traub, directeur des Affaires du Maroc à la Banque de Paris et des Pays Bas.

La Banque est très sollicitée pour quantité d'affaires coloniales.

Les autres visites que j'effectuerai auprès de la Direction des Banques d'Affaires me confirmeront dans cette opinion qu'il ne faut pas compter sur un financement de leur part pour nos vallées Nord-Marocaines.

17 avril 1950. — M. le Général d'Armée Juin, Résident Général au Maroc, me reçoit à Fez.

Je suis heureux d'approcher ce grand homme, qui a maintenu au Maroc avec tant de bonheur le flambeau de la civilisation et dont le principal souci a été d'améliorer le sort des indigènes.

Je voudrais savoir par quel miracle d'ordre, de méthode, de vigilance, notre Résident Général, qu'accaparent des affaires d'Etat de la plus haute importance, peut faire tant de choses, accomplir un voyage dans le Sud, se rendre d'un trait en Indochine et, entre temps, trouver le moyen de remercier, de sa propre main, un colon qui lui a fait parvenir une information de quelque intérêt.

Je n'emprunterais pas sur un temps si précieux si je n'avais le souci de savoir ce que notre Résident Général pense de cette très importante question : l'équipement hydraulique des vallées Nord-Marocaines.

J'ai la ferme intention de les équiper, me dit-il.

M'autorisez-vous M. le Résident Général, à faire part de votre décision aux colons de ces vallées ? Parfaitement. Allez voir M. Girard.

J'ajouterai que M. le Général Juin se montre d'un esprit très large en ce qui concerne le financement des travaux, mais je ne peux en dire plus long.

19 avril 1950. — Entretien avec M. Girard, directeur des Travaux Publics du Maroc.

Depuis l'arrivée au Maroc de M. Girard, directeur des Travaux Publics, nous l'avons vu à diverses reprises et il a bien voulu entretenir une correspondance avec nous. Nous l'en remercions bien sincèrement.

Nous tenons à rendre hommage au labeur écrasant qu'il accomplit et nous admirons qu'à la fin d'une journée harassante, il vous reçoive l'esprit aussi alerte que s'il avait passé son temps à jouer au golf. Ne lui ayant pas demandé l'autorisation de rendre publics nos entretiens qui ont parfois été mouvementés, nous nous bornerons à dire que nous avons essayé de lui faire admettre :

1° Que le Maroc est un pays essentiellement agricole.

2° Qu'il faut nourrir une population en accroissement constant et qu'il y a là un problème humain très important.

3° Que les plaines de l'Ouerrha et du Gharb constituent la région la plus riche du Maroc.

C'est là un fait incontestable que nous avons mis en lumière dans notre étude sur la vallée de l'Ouerrha.

Nous avons évalué à 15 milliards de francs le revenu net annuel de ces vallées Nord Marocaines ; si les barrages de l'Ouerrha et du Gharb doivent coûter 15 milliards, quelle industrie procurerait un tel rendement ?

Il importe au plus haut point que le Directeur des Travaux Publics du Maroc connaisse la valeur relative de ses différentes vallées puisque, par fonction, il est amené à prendre des décisions d'une portée incalculable.

(à suivre)

Pierre de Boixo de Méritens,
de l'Académie d'Agriculture,
Ingénieur des Eaux et Forêts,
Ingénieur agronome. Colon de l'Ouerrha.

QUESTIONS DIVERSES

Nouvelle fixation du salaire minimum garanti en agriculture

Un décret du 11 octobre 1951 publié par le *Journal Officiel* du 13 octobre 1951, vient de porter à 83 fr. 50 le salaire minimum pour une heure de travail effectif dans le département de la Seine.

De nouveaux tableau A et B remplacent ceux qui avaient été annexés au décret du 13 juin 1951.

Voici les nouveaux taux dans notre région :

Pour la première zone de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, le salaire horaire minimum garanti est fixé à 76 fr. 85, le montant forfaitaire journalier de la nourriture est de 248 fr. et celui du logement de 9 fr. 50.

En ce qui concerne la deuxième zone des mêmes départements ces chiffres sont respectivement de 72 fr. 65 pour le salaire horaire, de 234 fr. pour la nourriture et de 9 fr. pour le logement.

Lorsque le travailleur agricole bénéficie de la nourriture et du logement ou seulement de l'un de ces avantages en nature, la somme d'argent qui devra lui être effectivement payée est fixée en déduisant du salaire minimum garanti l'évaluation forfaitaire indiquée ci-dessus. Lorsqu'il s'agit d'un ouvrier permanent, en raison de la continuité de l'emploi dont il bénéficie, son salaire doit être calculé sur la durée normale du travail, même si le nombre des heures effectivement faites est inférieur à cette durée.

Les nouvelles dispositions prennent effet à partir du 1er octobre 1951.

Rappelons qu'il s'agit du salaire d'un travailleur agricole, âgé de 18 ans révolus et d'aptitude professionnelle normale.

Toute liberté est laissée aux parties, comme par le passé, de fixer un salaire réel supérieur au minimum.

Aix, le 15 octobre 1951. André PRAX.

—•—

On commence à récupérer le grisou et à l'utiliser

Tout le monde connaît le grisou, cet ennemi numéro 1 du mineur qui a fait déjà tant de victimes et qui en fait encore malgré les précautions constantes prises dans tous les charbonnages. Emprisonné dans les couches de houille en plus ou moins grande quantité, il s'en échappe quand on y creuse des galeries et devient explosible quand il est mélangé à l'air dans de certaines proportions.

On y a remédié en faisant circuler dans les galeries de grandes quantités d'air, qui empêchent les proportions dangereuses d'être atteintes et en supprimant, à l'intérieur de la mine, toute flamme ou feu ne

pouvant allumer le mélange, d'où, les lampes dites de sûreté qu'emploient les mineurs. En réalité, le grisou n'est autre chose que du méthane et son dégagement est extrêmement variable d'une mine à une autre et même entre les diverses couches d'une même mine.

Depuis longtemps, pour les veines excessivement grisouteuses et dont l'exploitation présente de réels dangers, on procède à un dégazolage préalable, c'est-à-dire à l'aide de sondages placés judicieusement, on permet à l'excès de gaz de s'échapper et on conduit celui-ci dans l'athmosphère. L'idée de capter ces gaz pour les utiliser est venue en Allemagne, pendant la guerre et la première tentative a eu lieu dans la Ruhr, aux mines de Dortmund. Depuis lors, toute une technique est née à ce sujet et déjà les résultats substantiels sont obtenus dans divers chrabonnages.

Dans la Ruhr, l'exploitation de la veine Karl, qui précédemment avait eu à vaincre nombre de difficultés créées par la trop grande abondance des dégagements, a été de ce fait rendu beaucoup plus facile et avec moins de danger. A la mine Hansa, pendant la période allant de juillet 1948 à novembre 1949, on a capté 2.027.000 mètres cubes de grisou, à teneur moyenne de 81,5 % de méthane et à pouvoir calorifique de 7760 calories. Comme dans le même temps, on a extrait de la mine 169.000 tonnes de charbon, c'est donc environ 10 mètres cubes de méthane qu'on a récupérés par tonne de combustible extraite.

Dans la Varre, où des récupérations sont également entreprises, on cite le cas d'une veine à Camphausen dont le dégagement atteint parfois 130 mètres cubes à la tonne et qui a débité en huit ans, 90 millions de mètres cubes de grisou, soit l'équivalent en pouvoir calorifique de 100.000 tonnes de charbon. On peut regretter aujourd'hui cette perte d'énergie !

En Belgique, où les premières installations de captage du grisou ne datent que de 1939, on a déjà des résultats fort appréciables. Au charbonnage du Grand-Trait, dans le Borinage, une couche est dégazée à 950 mètres de profondeur, et fournit régulièrement chaque jour 18.000 mètres cubes, riches à 95 % de méthane, qu'une canalisation longue de 17 kilomètres transporte à une usine de produits chimiques. On compte que vers fin 1950, une douzaine de mines belges seront ainsi équipées.

En France, on a commencé des travaux analogues en Lorraine, aux Mines de Petite Roselle et à la Houve et aussi dans le bassin du Pas-de-Calais, aux Mines de Liévin. Souhaitons que cette nouvelle technique se répande dans tous nos centres houillers, notamment dans celui de Saint-Etienne où jadis le grisou s'est fait si durement sentir ; non seulement on récupère un gaz combustible de haute valeur, mais on amène une plus grande sécurité aux travaux miniers et une bien meilleure utilisation des couches exploitées.

V. C.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Le mouvement des vins en Septembre

(en hl.)

	METROPOLE	ALGERIE
I. *Quantités sorties des chais*		
Pendant le mois de Sept. 1951 A.O.C.).	312 792	néant
(V.C.C.).	3.671.517	2.728.536
Depuis le début de la campagne 1951-52.	**3.984.309**	**2.728.536**
Dans la période correspondante 1950-51.	2.621.073	2.457.314
II. *Consommation taxée*		
Pendant le mois de Sept. 1951 (A.O.C.).	249.569	néant
(V.C.C.).	3.509.626	78.476
Depuis le début de la campagne 1951-52.	**3.759.195**	**78.476**
Dans la période correspondante 1950-51.	3.582.477	84.671
III. *Stock commercial*		
Campagne en cours.....	**8.437.098**	**2.633.699**
Campagne précédente.....	7.829.835	2.166.825

—•—

Nouvelles de la récolte. — Les Directions des Services agricoles, après examen de la situation dans les différentes régions viticoles estimaient au 1er octobre la récolte à :

46.365.000 hectolitres

et donnaient les précisions suivantes :

Midi Méditerranéen : Les vendanges ont généralement commencé vers le 20 septembre. Le 10 septembre dans le Gard et se sont poursuivies dans des conditions très favorables. La teneur en alcool est très variable, mais il semble que dans l'ensemble, elle ne soit pas très éloignée de celle de l'an dernier avec une acidité suffisante pour permettre une bonne conservation. Il faut noter cependant que l'on a très souvent constaté un degré alcoolique ne correspondant pas au degré mustimétrique. La récolte serait dans l'ensemble inférieure de 20 % à celle de l'an dernier.

Bassin de la Garonne : La récolte sera mauvaise en qualité et en quantité. Les rendements ne semblent guère devoir dépasser 60 % de ceux de l'an dernier et seront sensiblement inférieurs à ceux d'une récolte normale. Les raisins n'ont pu mûrir suffisamment : les moûts seront riches en acidité, mais pauvres en sucre.

Val de Loire : Récolte faible en quantité et qualité avec une forte acidité.

Bourgogne et Vallée du Rhône : L'état sanitaire de la vigne est assez mauvais. Les hybrides eux-mêmes sont fortement attaqués par le mildiou et montrent une résistance fort inégale. La teneur en alcool est généralement faible avec une acidité élevée.

Alsace : L'aspect de la vigne varie considérablement d'un endroit à l'autre. Les prévisions de récolte sont bonnes pour le Riesling, les Pinots, le Sylvaner, mauvaises pour le Chasselas et le Muscat Ottonal.

Champagne : Faible récolte.

—•—

Cours d'œnologie. — La Station œnologique de Bordeaux commencera son enseignement d'œnologie appliquée lundi 19 novembre.

Cet enseignement peut comporter au choix des intéressés :

a) soit des leçons hebdomadaires ;

b) soit un cycle de cours d'une semaine (du 3 au 9 avril 1952).

Tous renseignements : 20, Cours Pasteur, à Bordeaux.

***

Le cours par correspondance de M. Raymond Brunet, ancien professeur d'œnologie à l'Ecole de Commerce de Paris (22 leçons, devoirs facultatifs), commencera le 1er décembre.

Les inscriptions sont reçues par M. Brunet, 5, rue Angélique-Vérien, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

—•—

Ecole régionale d'Agriculture de Marmilhat, à Lempdes (Puy-de-Dôme). — Un Centre d'enseignement de culture mécanique ayant pour but la formation rapide de conducteurs de tracteurs et de spécialistes de cultures motorisées, va fonctionner incessamment. Stage de trois semaines, études gratuites.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur. Tél. 18, à Aulnat.

BIBLIOGRAPHIE

H. Faes, M. Staehelin et P. Bovey. — **La défense des plantes cultivées,** 3me édition). — Un volume cartonné de 648 pages, 16×22, 430 figures. Franco recommandé : 1.530 francs. Contre remboursement : 1.590 francs. La Maison Rustique. Librairie Agricole, Horticole, Forestière et Ménagère, 26, rue Jacob, Paris (6me). C.C.P. Paris 209-39.

La 3me édition de *la défense des plantes cultivées* a été entièrement revue et mise au point pour tenir compte des progrès importants réalisés au cours de ces dernières années tant dans la connaissance des parasites que dans les moyens chimiques de la lutte. Pour répondre à des vœux nombreux, il a été indiqué pour chaque ennemi d'abord son importance économique, puis sommairement, sa morphologie et sa biologie et enfin, les dégâts causés ainsi que les traitements appropriés.

Plusieurs chapitres de la seconde partie (plus de 500 pages) consacrés aux accidents physiologiques, aux maladies des parasites de chaque culture ou production agricole ou horticole ont subi de profondes modifications et certains ont même été entièrement rédigés à nouveau. Ceci pour tenir compte de l'importance accrue de certains parasites ou maladies d'une part, et, d'autre part, de l'évolution récente des moyens de lutte.

Si les planches en couleurs ont été supprimées, par contre, l'adjonction de 16 planches hors texte a permis de porter le nombre des illustrations de 385 à 430. Nombre de figures anciennes ont été remplacées par des photographies plus suggestives ou de meilleure qualité.

Si bien que la 3me édition fait de ce volume un ouvrage tout à fait nouveau n'ayant que relativement peu de points communs avec l'édition précédente.

BULLETIN COMMERCIAL

METROPOLE. — *Aude.* — Carcassonne (20) : pas de cote. — Lézignan-Corbières (17) : insuffisance d'affaire, pas de cote. — Narbonne (18) : récolte 1950 : V. C. C. 8°7. 290 ; 10 à 10°5, 295-300 ; 11°, 320 ; 12°, 360. Corbières Minerv., 11°, 325-340 ; Compensation 10°, 250. Récolte 1951 : V. C. C. 9 à 9°5, 275 à 285 ; 10°. 285-290 ; 11°, 290 à 300 ; Compensation, 8°9, 220 ; 10° cotation spéciale : pas de cote.

Gard. — Nîmes (22) : Récolte 1950 : 9 à 11°, 300 à 330 ; 10°, 305. Récolte 1951 : insuffisance d'affaire, pas de cote.

Gironde (18). — Récolte 1950 : le degré-tonneau blanc sec : 10°, 2.700 ; 11°, 2.800 ; 12°, 3.000.

ARRÊTÉ. — Est exceptionnellement autorisée, jusqu'au 1er décembre 1951, l'addition de carbonate de chaux commercialement pur ou de tartrate neutre de potasse pur aux moûts trop acides récoltés dans le département de la Gironde. (*Journal Officiel,* 16 octobre 1951).

Hérault. — Béziers (19) : insuffisance d'affaire, pas de cote. — Montpellier (23). Récolte 1950 : 9°5 à 11°, 290 à 320 ; 10°, 295. Récolte 1951 : 9 à 10°, enlèvement immédiat, 270 à 280 ; 10 à 11°, 280 à 305 ; 10° cotation spéciale : récolte 1950 : 300 ; récolte 1951 : 290. — Sète (17) : Récolte 1950 : vins de pays : 9°5 à 11°, 290 à 320. Vins d'Algérie : Alger : 11°5 à 12°5, 415 à 440 ; Oran : 12 à 12°9, 460 à 490 ; 13 à 13°9, 490 à 510 ; 14° et plus, 520 et plus. Récolte 1951 : insuffisance d'affaire, pas de cote.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan (20) : Récolte 1950 : 9° à 10°5 : 285 à 305 ; 11°, 310 à 320 ; 11°5, 325. Récolte 1951 : 9 à 10°, 270 à 285 ; 11 à 11°5, 300 à 315 ; 12°6, 340. 10° cotation spéciale : récolte 1950 : 295 ; récolte 1951 : 280.

Var. — Brignoles (13) : récolte 1951 : 10 à 11°5 : 290 à 310.

Vaucluse. — Avignon (20) : récolte 1950 : 9°5 à 10°5, 300 à 320 ; 10°5 à 11°, 320 à 340. Récolte 1951 : 9 à 10° (sous marque), 275 à 300 ; logés, 300 à 320.

ALGÉRIE. — *Alger* (19). — Récolte 1950, premier choix : 10 à 10°5, 320 à 340 ; 11 à 11°5, 330 à 340 ; 12 à 12°5, 363 à 375. Récolte 1951, tranche libre : 11 à 11°5 (premier choix), 335-340 ; 13° (deuxième choix), 380.

Mostaganem (19). — Récolte 1950 : 11°5 à 13°, 390 à 417 ; 14°5 à 15°, 420 à 445. Récolte 1951 : 11°5 à 14°, 380 à 400.

Oran (19). — Récolte 1950 : 400 à 415. Récolte 1951 : 400 à 405.

MONTPELLIER — IMPRIMERIE CHARLES DÉHAN

BULLETIN METEOROLOGIQUE — SEMAINE DU 14 AU 20 OCTOBRE 1951

	DIMANCHE			LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			SAMEDI		
	Θo		pluie	Θo		pluie	Θo		pluie	Θo		pluie	Θo		pluie	Θo		pluie	Θo		pluie
	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm.	max.	min.	mm
Rennes	19	10	1	18	7	»	18	13	»	18	7	»	16	12	P	14	8	P	12	4	»
Angers	19	10	4	16	11	P	19	7	»	16	3	»	15	5	»	15	5	»	8	5	»
Cognac	19	12	18	18	10	»	18	10	»	14	1	»	14	7	»	10	3	»	14	2	»
Bordeaux	20	11	2	19	8	P	19	9	3	15	1	»	12	4	»	11	3	»	13	2	»
Tours	18	11	5	14	11	5	19	7	»	15	3	»	14	6	»	14	3	»	6	4	»
Nevers	14	12	4	16	9	1	14	2	»	14	1	»	8	4	»	6	7	8	11	1	»
Agen	15	10	P	»	10	»	19	5	»	13	8	»	12	7	»	8	4	»	14	2	»
Clermond-Ferrand	17	10	12	19	10	P	15	1	»	13	3	»	14	2	»	8	4	»	13	8	1
Montélimar	14	11	34	14	11	1	16	8	»	16	7	»	15	7	»	11	8	P	11	10	6
Toulouse	18	10	P	14	11	5	18	6	»	12	5	»	14	6	»	9	0	»	15	5	»
Carcassonne	17	11	11	13	12	12	17	10	»	15	9	»	15	7	»	13	0	»	14	7	»
Perpignan	20	12	3	12	12	40	19	13	»	19	12	»	17	12	»	18	5	»	18	7	»
Montpellier	13	10	55	12	11	14	20	8	»	18	7	»	17	6	»	18	9	»	14	13	42
Reims	17	10	P	17	4	»	18	0	»	17	2	»	13	5	»	11	3	»	6	5	»
Strasbourg	16	9	»	16	3	»	13	0	»	14	2	»	15	3	»	11	3	»	14	5	»
Dijon	12	10	7	14	7	P	17	2	»	11	1	»	8	2	P	7	5	»	12	7	»
Lyon	14	11	28	15	8	1	15	4	»	14	2	»	14	6	»	9	7	P	14	7	P
Grenoble	12	10	16	15	8	2	16	9	»	16	7	»	13	8	»	9	7	P	17	6	P
Marseille	17	12	10	»	9	7	17	7	»	18	11	»	16	12	»	17	13	1	19	14	2
Nice	18	13	»	15	9	1	21	8	»	21	11	»	19	11	P	19	14	4	20	12	»
Ajaccio	23	13	»	19	12	5	20	10	»	20	16	»	21	12	P	24	13	7	22	10	P
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Clarificateurs centrifuges à vins

De Laval

- **Installations à poste fixe**
- **Groupes mobiles pour Caves Coopératives**

Vins nouveaux :
Clarificateurs à fonctionnement continu.

Vins faits :
Clarificateurs hermétiques
Dégrossisseurs et finisseurs.

Vins de cru :
Clarificateurs hermétiques.

S-60

Société ALFA-LAVAL - Société Anonyme au Capital de 330.000.000 frs
10, rue Charles-V - PARIS-IV[e]
Dépôt à ALGER : 7, Bd Thiers - Tél. 680-85 Tél. : ARChives 75-11, TURbigo 94-20

LA MARQUE

DE QUALITÉ

Au service de l'Agriculture et de la Viticulture

SULFATE DE CUIVRE -- POUDRES CUPRIQUES
OXYCHLORURES DE CUIVRE
NICOTINE

"LA GAULOISE", Société de l'Industrie Chimique

Administration et Vente
32, rue Thomassin, LYON
TÉL. : GAI. 55-01

Usine
LE PONTET (Vaucluse)
TEL. : AVIGNON 15-46

Pour vos Vignes
Utilisez les nouveaux pulvérisateurs
VERMOREL
PUISSANCE DE PULVERISATION
-: DOUCEUR DE TRACTION :-
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (RHONE)
Société anonyme au capital de 8.000 000 de francs

LES GRANDES PÉPINIÈRES DU SUD-EST
CARPENTRAS (Vaucluse)
Les plus beaux plants de vigne à la source de production
PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS — PLANTS RACINÉS
BOUTURES — PRODUCTEURS-DIRECTS
ÉTABLISSEMENTS AUTONOMES
ALGER : 5, rue Sadi-Carnot — **TUNIS** : 16, rue d'Angleterre

TONOL

DÉPIQUE DÉROUGIT,
DÉSINFECTE LES FUTS
S.A.F.A.C. 177, rue de Courcelles
Distribué par S.O.C.P.E.
6, rue Saulnier - PARIS (9e)

DU PIN A LA VITICULTURE ET A L'ARBORICULTURE

EN TOUTES SAISONS :

Les Produits Mouillants et adhérents

LIQUIDE
A. V. 246

HÉLIOSOL

70 pour cent d'Alcools terpéniques.
30 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.

POUDRE
A. V. 247

HELIOFIX

28 pour cent d'Alcools terpéniques.
12 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.

EN ÉTÉ :

L'Insecticide

LIQUIDE
A. V. 304

NICOTERPEN

56 pour cent d'Alcools terpéniques.
24 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.
20 pour cent de Nicotine alcaloïde à 95/98 pour cent.

EN HIVER :

L'Anticryptogamique

LIQUIDE
A. V. 9341

DERHIVER 49

65 pour cent d'Huile de Goudron de Pin.
34 pour cent d'Emulsifiant sulfoné.
1 pour cent d'Alcools terpéniques.

Matières première pour fabrication de produits insecticides et fabrication à la marque des clients d'insecticides ou de mouillants sur base de leurs formules ou de nos formules

---

Agent Général pour le Midi :

S. A. des Produits chimiques et Engrais de Bram
36, rue Coste-Reboulh — Carcassonne

LES DÉRIVÉS RÉSINIQUES ET TERPÉNIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 28.728.000 FRANCS

40, RUE DES CARMES, à DAX (Landes)

Depuis plus d'un siècle au service de l'Agriculture

Il vous faut penser

au Soufre **GLORIA**
(disques, bougies, briques)

au **PYRALION**

aux **SUPERPHOSPHATES**

et aux nouveaux **ENGRAIS ORGANO-CHIMIQUES**
AZOTE DISSOUS + SUPERPHOSPHATES DE NOIR D'OS

que fabriquent

LES USINES

SCHLŒSING

175, Rue Paradis — MARSEILLE

Directeur de la publication : E. DE GRULLY, Ingénieur agricole.